



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Emploi et activite

Question écrite n° 50459

Texte de la question

Mme Martine Aurillac appelle l'attention de M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat sur les difficultés conjoncturelles auxquelles sont confrontées les entreprises artisanales du secteur du bâtiment et des travaux publics. Ce secteur d'activité connaît en effet une très grave crise depuis plusieurs années. Une grande partie des entreprises en ce domaine étaient des PME et leur situation financière s'est grandement dégradée, ce qui entraîne de graves conséquences en terme d'emploi. Or, le secteur des travaux publics et du bâtiment reste la source d'emplois essentielle dans de nombreuses régions, notamment dans les zones rurales. Si l'action du Gouvernement a, ces derniers mois, favorisé ce secteur d'activité grâce à des mécanismes d'incitations fiscales et financières en matière de logement, il existe encore d'importants besoins en logements et équipements dans notre pays qu'il convient de favoriser. Elle lui demande quelles mesures il entend prendre en faveur de ces professionnels du bâtiment compte tenu des enjeux importants que représente ce secteur d'activité en matière d'emplois et d'aménagement du territoire.

Données clés

Auteur : [Mme Aurillac Martine](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50459

Rubrique : Bâtiment et travaux publics

Ministère interrogé : petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

Ministère attributaire : petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 avril 1997, page 1752